



Prélèvement à tort de la part de Intrum Justitia

Par **Antoine54**, le **01/07/2015 à 18:05**

Bonjour, (Je ne sais pas si je suis sur le bon forum) J'ai été prélevée à tort de 359,10euros de la part de la société de recouvrement Intrum Justitia et je n'arrive pas à être remboursée. Je vous explique brièvement le problème. Je devais 119,70euros à Canal+ qui est ensuite passé par cette société de recouvrement. Je leur ai donc envoyé une autorisation de prélèvement. Je ne sais pas comment ils ont pu faire ça, mais ils ont mis en place un prélèvement permanent. C'est à dire que j'ai ensuite été prélevée tous les mois de 119,70euros. Je m'en suis rendue compte au bout de 3 mois. Donc 359,10euros que je dois retoucher de leur part. Quand je les contacte, ils me disent que je dois voir avec Canal+ car cette somme leur a été reversée. J'ai donc contacté le médiateur Canal+, M. Toubel, qui m'a rappelé pour me demander d'envoyer les copies d'extrait de compte pour preuve des prélèvements. Ensuite il me dit que je vais recevoir un chèque sous 3 semaines. (Génial!) Mais je n'ai jamais rien reçu. Et ce même médiateur, M. Toubel, me dit au final que je dois voir ça avec Intrum Justitia. (Colère!) Je sais par avance qu'ils vont me dire que cette somme a été reversée à Canal, que je dois voir avec eux.. etc etc. Ils se renvoient la balle. Je ne sais plus quoi faire, on se sent tellement impuissant face à ce genre de problème, surtout quand les contacts se font par téléphone. Étant donné que c'est Intrum Justitia qui a fait l'erreur ça devrait être eux de se charger de ça. Et non pas à moi d'appeler plein de fois les deux parties. Mais bon, ils ne veulent rien savoir. Merci de m'avoir lu et de me renseigner. Cordialement.

Par **Intrum Justitia**, le **02/07/2015 à 18:29**

Bonjour,rrnrnJe suis le médiateur d'Intrum Justitia et j'interviens sur les forums dans le but de solutionner les litiges.rnNous avons bien pris en compte votre problème. Il a été signalé et est en cours de traitement par nos services.rnrnNous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais.rnBien cordialement,rrnrnLe Médiateur Intrum Justitia

Par **Antoine54**, le **03/07/2015 à 14:50**

Bonjour,rrnrnMerci au médiateur d'Intrum Justitia de m'avoir lu et répondu.rnrnPar contre, comment comptez-vous solutionner mon problème, car vous ne connaissez pas mon identité.rnrnCordialement.

Par **Intrum Justitia**, le **06/07/2015 à 15:07**

Bonjour, rnrnLes détails dans votre message nous ont permis d'identifier votre dossier. Canal+ procédera au remboursement du trop perçu.rnrnVous avez reçu ou vous recevrez de notre part une confirmation par courrier.rnrnBien cordialement, rnLe Médiateur Intrum Justitia

Par **Antoine54**, le **06/07/2015 à 15:13**

Bonjour,rrnrnJ'ai eu un message de M. Toubel, le médiateur Canal+ qui m'informe que je vais recevoir un chèque sous 2 semaines. rnrnEn espérant que cette fois-ci, je vais bien le recevoir. rnrnEn vous remerciant.rnrnCordialement.

Par **Antoine54**, le **11/07/2015 à 16:10**

Ca y est!!rrnrnJ'ai enfin reçu un chèque de la part de Canal +.rrnrnAlléluia!

Par **moisse**, le **11/07/2015 à 18:24**

Bonsoir,rnFélicitations doublement, tant pour le succès de votre réclamation, que pour nous avoir informés du suivi.

Par **Antoine54**, le **13/07/2015 à 00:34**

Merci et de rien :)rrnrnIl me paraissait tout à fait normal de donner des nouvelles.rnrnC'est important aussi de dire quand il y'a du positif!

Par **Intrum Justitia**, le **15/07/2015** à **11:33**

Antoine54,
Nous sommes satisfait d'avoir pu trouver une solution à votre problème et restons à votre disposition pour tout complément d'information.
Bien cordialement,
Le Médiateur Intrum Justitia